

L'an deux mil vingt-trois, le onze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Hypercourt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LEBRUN, Maire de la Commune.

Présents : Monsieur Ghislain VERVAEKE, Monsieur Francis LELEU, Monsieur Jean- Luc BEKAERT, Madame Josiane COPPE, Monsieur Ludovic PATTE., Madame PETIT Francine, Monsieur LEBRUN Alain, Madame VASSEUR Agnès

Absents : Madame DUQUENNE Angélique, Monsieur Philippe VERRIER Monsieur TARGET Gauthier, Monsieur NUTTENS Olivier, Monsieur MARQUANT David.

Pouvoir : Monsieur FAVREL Michel a donné pouvoir à M. PATTE Ludovic, Monsieur DRYHYNYEZ Julien a donné pouvoir à Monsieur LELEU Francis

En ouverture de séance, Mr le Maire donne lecture du précédent procès-verbal (séance 7 juillet 2023), pour approbation., le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau 2022
- Contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel
- Projet d'extension de l'élevage avicole de la SARL FERME DU VIEUX TORDOIR à Hypercourt et mise à jour du plan d'épandage
- Autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 3 aérogénérateurs et un poste de livraison à LICOURT et MORCHAIN
- Dossier de demande d'enregistrement ICPE concernant une usine de produits alimentaires NUTTENS
- Travaux sur la commune
- Questions et informations diverses

Monsieur le maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour concernant une erreur sur le branchement provisoire pour le 14 juillet et la brocante à OMIECOURT.
Le conseil Municipal accepte.

Madame Francine PETIT informe le conseil municipal que le dossier de l'église d'OMIECOURT passe en commission pour l'inscription au répertoire aux monuments historique le 21 septembre 2023.

20/2023 Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en Eau Potable du SIEP du Santerre de l'année 2022

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales stipule dans ses articles D.2224-1 à D.2224-5, que le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale et ayant délégué sa compétence en matière d'eau potable est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement.

Le rapport reçu doit être présenté par le maire au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d’Alimentation en Eau Potable du SIEP du Santerre au titre de l’année 2022.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

21/2023 Contrat d’accompagnement à la protection des données à caractère personnel

La commune d’HYPERCOURT a signé avec l’ADICO en 2019 un contrat d’accompagnement à la protection des données à caractère personnel.

Ce contrat arrivant à échéance en septembre 2023, il y a lieu de le renouveler pour une durée de quatre ans afin d’assurer l’accompagnement continu de la commune.

La montant annuel de cette prestation s’élève à 496.80 € HT.

Le Conseil municipal est invité à en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu le règlement général sur la protection des données n°2016/679,

Vu le projet de contrat avec l’ADICO,

Après en avoir délibéré et à l’issue d’un vote à main levée ;

À L’UNANIMITÉ

AUTORISE le maire à signer le contrat d’accompagnement à la protection des données personnelles proposé par l’ADICO,

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

22/2023 : Projet d’extension de l’élevage avicole de la SARL FERME DU VIEUX TORDOIR à HYPERCOURT et mise à jour du plan d’épandage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet de la SARL DU VIEUX TORDOIR déposé auprès de la Préfecture de la Somme concernant une demande de modification de son élevage de poules pondeuses situé à HYPERCOURT et soumis au régime de l’autorisation ICPE.

Après consultation du projet le conseil municipal à l’unanimité adopte le projet.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

23/2023 : Demande d’autorisation environnementale en vue d’exploiter un parc éolien comprenant trois aérogénérateurs et un poste de livraison à LICOURT et MORCHAIN

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d’un projet éolien présenté par la « Société SAS Licourt Energies » sur les communes de LICOURT et MORCHAIN.

Une enquête publique sera ouverte aux Mairies de LICOURT et de MORCHAIN.

Conformément à l’article R.131-38 du Code de l’Environnement, le Conseil municipal de notre commune est invité à formuler son avis sur ce projet.

Monsieur le Maire présente des éléments du dossier de demande d’autorisation environnementale et d’autres documents tenus à disposition des conseillers municipaux.

Le projet consiste à l’implantation de trois aérogénérateurs chacun d’une hauteur maximale de 200 m et d’une puissance nominale de 6 MW puis d’un poste de livraison à LICOURT et MORCHAIN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité adopte le projet.

Pour : 06

Contre : 03

Abstention : 02

Monsieur NUTTENS étant absent le conseil municipal décide de le contacter par téléphone afin de savoir s'il peut venir nous expliquer son projet, Monsieur NUTTENS arrive à la réunion et donne des informations.

24/2023 : Projet d'exploiter une unité de fabrication de farines légumineuses pour la consommation humaine NUTTENS.

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un projet d'exploiter une unité de fabrication de farines légumineuses pour la consommation humaine NUTTENS.

Un registre de consultation est déposé en mairie d'HYPERCOURT afin de prendre connaissance du projet et éventuellement de mettre des observations sur ce registre, disponible les lundis de 14h à 19h et les mardis de 17h à 18h du 18 septembre au 16 octobre 2023.

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement, le Conseil municipal de notre commune est invité à formuler son avis sur ce projet.

Monsieur le Maire présente des éléments du dossier de demande d'autorisation environnementale et d'autres documents tenus à disposition des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte le projet.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

25/2023 : Remboursement de factures à Monsieur LEBRUN Christian du branchement provisoire du PDL 01669609188059 EDF

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que lors de la souscription du branchement provisoire pour la brocante et le 14 juillet 2023 pour la commune d'OMIECOURT, les factures ont été éditées au nom de Monsieur LEBRUN Christian par erreur au lieu d'être éditées au nom de la commune.

De ce fait, il revient à Monsieur LEBRUN d'effectuer le paiement des trois facturations.

Monsieur LEBRUN demande donc à la commune le remboursement de ces factures initialement destinées à la commune.

Monsieur le Maire s'abstient de prendre part au vote étant concerné personnellement par le sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des votants accepte.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

26/2023 : Travaux au logement communal à OMIECOURT

Monsieur le Maire propose des travaux pour le logement communal à OMIECOURT.

Monsieur le Maire propose des devis de l'entreprise PINGUET d'un montant de 12 350,19 € HT et SARL MULTISERVICES d'un montant de 19 312,80 € HT.

Le conseil municipal choisi de prendre l'entreprise PINGUET pour les travaux de revêtement et de carrelage ainsi que les menuiseries d'un montant total de 6 011,93 € HT.

Et l'entreprise SARL MULTISERVICES pour les travaux de sanitaires d'un montant de 2 350 € HT. Les travaux concernant le chauffage seront effectués après évaluation d'un diagnostiqueur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés ADOPTE le projet .

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire informe que :

Les travaux pour l'effacement de réseau à Hyencourt le Grand, il reste au niveau du monument aux morts et ensuite ORANGE va pouvoir intervenir.

Le devis pour les joints de la mairie de PERTAIN a été signé.

Le Département a informé que les travaux des LED seront faits après les travaux d'effacement de réseaux car beaucoup de demande.

Monsieur le Maire demande d'élaguer les branches dans le chemin de Puzeau suite à la demande de l'agriculteur.

Questions diverses :

Monsieur BEKAERT informe qu'une maison sans aucun propriétaire à Hyencourt le Petit, le voisin est toujours embêté avec des rats.

Madame VASSEUR informe que des administrés lui demandent si un banc peut être installé rue du tour de ville au niveau du bois, et aussi que les comptes rendus ne sont plus dans les vitrines.

Monsieur le Maire lui répond que concernant les comptes rendus ils sont disponibles sur le site internet et consultable en mairie.

Monsieur VERVAEKE demande à racheter le chemin communal le long de sa ferme qui est entretenu par lui-même (environ 150m), le conseil municipal ne s'oppose pas.

Madame COPPE demande à ce que les agents traite le cimetière et le jardin des souvenirs à Hyencourt le Grand.

Monsieur LELEU informe que 2 réunions ont eu lieu concernant le futur RPC avec TERRE DE PICARDIE et qu'une visite au RPC d'Estrées Dénicourt est prévu le 20 septembre 2023.

Monsieur NUTTENS informe que le chemin de Curchy avait été détérioré par le passage des éoliennes et qu'il faudrait le refaire.

Fin de séance 21h10

N° Délibération	Objet de la délibération	N° Page
20/2023	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en Eau Potable du SIEP du Santerre de l'année 2022	19
21/2023	Contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel	20
22/2023	Projet d'extension de l'élevage avicole de la SARL FERME DU VIEUX TORDOIR à HYPERCOURT	20
23/2023	Demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien comprenant trois aérogénérateurs et un poste de livraison à LICOURT et MORCHAIN	20

PROCES VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

24/2023	Projet d'exploiter une unité de fabrication de farines légumineuses pour la consommation humaine NUT-TENS	21
25/2023	Remboursement de factures à Monsieur LEBRUN Christian du branchement provisoire du PDL 01669609188059 EDF	21
26/2023	Travaux au logement communal à OMIECOURT	21

Le Maire,

Le secrétaire de séance,